



FRATERNELLE DES DÉMINEURS DE BELGIQUE

A.S.B.L.

SECRETARIAT :
RUE ST JEAN, 30. TERVUEREN
TÉL. 57.31.64. - C.C.P. 7537.94



RÉDACTION BULLETIN:
CASERNE 7/8 BERCHEM
TÉL. 940.67 ANVERS

Chers Membres, chers Camarades démineurs,

Cette année, c'est à l'agréable et coquette ville de Namur qu'échoit l'honneur de recevoir les Démineurs de toute la Belgique à l'occasion de l'Assemblée Générale statutaire de la Fraternelle.

Ceux qui assistent fidèlement à toutes les Assemblées savent combien il est bon et réconfortant de se retrouver entre vieux camarades des heures de danger. Que de souvenirs on peut évoquer autour d'une table! Que d'images gaies ou douloureuses reprennent une vie momentanée dans l'ambiance d'une réunion presque intime. Et puis, trop souvent bien des Démineurs se demandent ce que fait leur Fraternelle, à quoi elle peut bien servir. Beaucoup malheureusement se désintéressent complètement des activités de la Fraternelle.

Et bien! Venez, venez tous à Namur, à l'Assemblée Générale et là, avec tous les détails désirables, le Conseil d'Administration vous mettra au courant de son activité. Et vous serez surpris, oui surpris de ce qu'on fait au sein de ce C.A. qui vous semble un peu mystérieux et inaccessible. Si vous saviez quels dévouements on y trouve, si vous saviez combien d'heures on y consacre à la défense de vos intérêts particuliers ou généraux, combien de démarches on effectue auprès des Autorités supérieures, si vous saviez combien on lutte, combien de fois il faut reprendre courage après les échecs.

Si vous saviez! Oh alors pas un d'entre vous ne resterait indifférent, pas un ne voudrait rester passif en se contentant de payer sa cotisation. Et tous, dans un grand élan vous viendriez épauler vos dirigeants et leur rendre la tâche plus facile et surtout plus productive. Tel un raz de marée nous pourrions balayer toutes les oppositions, toutes les difficultés, toutes les barrières qui nous séparent encore de nos objectifs. Nous sommes bien venus à bout des mines et autres saletés à force de dévouement, de ténacité et d'union, pourquoi avec les mêmes qualités n'arriverions nous pas à abattre tous les autres obstacles.

Et surtout n'oubliez pas, chers Camarades, que nos morts nous ont légués un héritage sacré. Ceux qui sont tombés à vos côtés ont cru en vous pour aider les êtres chers qu'ils quittaient. Ils savaient que les copains, les frères d'armes les remplaceraient auprès de leurs familles privées de leur soutien. Allons-nous faillir à ce devoir? Non, c'est-ce-pas, ce serait nous rendre indigne de porter la bombe, notre emblème, notre drapeau.

Aussi pour bien montrer que nous n'avons rien oublié, nous ferons un effort pour vaincre notre paresse et notre indifférence et tous, tous ensemble, nous viendrons à Namur apporter le témoignage de notre attachement à

la cause des Démineurs et montrer dignement que nous avons le droit d'être fiers de notre passé et que nous sommes restés dignes de nos glorieux morts.

Le programme de cette journée sera simple, et c'est sous le signe de la Fraternité que tout se déroulera. C'est par le nombre plutôt que par les manifestations grandioses que nous montrerons au public la foi qui nous anime et la grandeur de la tâche que nous avons accomplie.

CONVOCAATION

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer MM. les membres de la Fraternelle des Démineurs de Belgique à l'Assemblée Générale le 18 juin prochain à Namur.

ORDRE DU JOUR

Allocution du Président; Rapport du Secrétaire et du Trésorier; Rapport des Commissaires de vérification; Vote pour décharge aux Administrateurs; Election statutaire; Propositions de modifications aux statuts; Fixation des cotisations pour 1951; Approbation du budget pour 1951; Divers.

ELECTIONS STATUTAIRES.

Les membres cités ci-après sont sortants et rééligibles :

Administrateurs: PLACET, SAMIJN, DESMEDT, LINDEN, GEORGE, LECHIEN et DEHEEGHER

Commissaires: MASSET, MALCHAIR.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

10 h. Rassemblement Boulevard E. Melot (Le long des voies, à droite en sortant de la gare)

10 h.45. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

11 h. Réception d'une délégation à l'Hôtel de Ville

11 h.45. Assemblée Générale au Club BELAAC

12 h.30. Lunch au Club BELAAC.

Le prix de ce lunch est fixé à 50 fr. à verser avant le 7 juin au Trésorier de votre Section Provinciale

Après-midi : Visite de la Ville.

Cette partie du programme est laissée à la libre appréciation de chacun. La ville de Namur possède suffisamment de beaux coins pour satisfaire les goûts de chacun. Située au confluent de la Sambre et de la Meuse, la vieille cité des Aduatiques est pleine de charme surtout en cette saison de l'année où son écran de verdure lui donne l'aspect d'un bijou enchassé dans les fleurs. Son fleuve rapide que traverse le vieux pont de Jambes plaira aux amateurs de quais calmes et de belles perspectives;

Et enfin, Namur possède sa Citadelle, dont elle est fière à très juste titre. Cette vieille forteresse domine majestueusement toute la ville et son site boisé, de toute beauté, offre un attrait tout particulier. A chaque détour de la route, appelée "La Route Merveilleuse", on découvre de splendides échappées sur toute la magnifique vallée de la Meuse. Et tout cela émaillé de vieilles tours, de fortifications très bien conservées.

Nous recommandons tout spécialement cette magnifique promenade pleine de charme et de pittoresque. Le tram N° 7 accompli tout le circuit en 1 h. env. en partant de la gare. Départ toutes les heures à partir de 14 h. 18. Rien n'em pêche d'ailleurs les gens moins pressés de descendre en cours de route et même de redescendre à pied vers la ville. Cela en vaut la peine, croyez-le.

" Démineurs, soyez tous à Namur le 18 juin, et quoique ce ne soit pas une obligation, tous coiffés du béret muni de sa petite bombe noir et or sur fond rouge."